

Chers collègues,

Je reviens vers vous une dernière fois avant cette élection. Les différents dossiers sur lesquels je travaille pour vous au sein du Syndicat Force ouvrière de l'Enseignement et de la Recherche sont variés et complexes.

1) Nous sommes en passe d'aboutir sur l'intégration à la fonction publique territoriale des TOSS contractuels exerçant en CFAA et CFPPA (dossier que nous conduisons seuls depuis 3 ans => 20 agents en Aquitaine).

2) Faire sauter le verrou de la limitation des emplois à 70 % d'un temps complet pour les agents des catégories B et C reste un objectif prioritaire pour nous et nous oeuvrons sans cesse dans ce sens.

3) Sur le dossier de réécriture du protocole de 1998 l'Administration bloque sur les obligations de service des formateurs qu'elle voudrait calculées sur la base de 1607 heures, ce que nous refusons absolument.

Nous voulons l'équité de traitement "même travail, même temps de travail, même salaire".

4) Sur le décret organisant le service des titulaires gagés, là non plus pas de concession pour nous, c'est 648 heures de F à F et application immédiate, ça suffit!!!. Ce sont des agents de l'Etat à part entière et les droits sociaux des fonctionnaires "classiques" sont aussi les leurs.

5) Sur la déprécarisation, visiblement l'Administration compte mettre en place un système qui va écarter les agents de CFAA et CFPPA afin de préserver les agents contractuels des lycées. Sur les 300 postes qui seront mis au concours en 2012 (environ 200 pour les enseignants) aucun de prévu pour nous... encore une mesure "d'injustice sociale".

Sur ce point je vous transmets le texte de mes deux interventions lors de la dernière réunion de déprécarisation du 5 octobre 2011.

"FO a fait le compte : dans l'enseignement technique, 4000 ACB (dont 85% sont des agents de CFA-CFPPA) devraient pouvoir accéder au dispositif. Or certains seront écartés sur dossier. Il y a un effet de masse. Les agents de CFAA vont truster les postes d'agents contractuels de lycées. Déjà dans la déprécarisation Sapin, nous avons été confrontés à un problème complexe. En effet, les CFAA sont transférés aux Régions. Il faut que ces agents soient titularisés dans un statut de profs certifiés ou de PLP, même s'ils ont une position budgétaire différente. Il y a une mécanique à trouver, si nécessaire avec les Régions. Il faut l'ambition d'un vrai plan pour les CFA CFPPA. Que va-t-on dire aux agents si sur les 4000 agents éligibles, 3500 d'entre eux sont exclus ? Dans le plan Sapin, les emplois gagés ont représenté un progrès par rapport au plan Le Pors. En effet les emplois étaient liés aux établissements et devaient paraître au mouvement national. Mais au bout d'un an ou deux, l'administration a fait en sorte que les emplois gagés soient fermés par les CA quand les agents sont partis. Les postes ont été perdus.

"FO demande en plus un groupe de travail spécifique pour trouver une solution pour les agents des CFA CFPPA sur budget en y associant éventuellement les régions. FO rappelle que les agents des CFA-CFFPA sont plus de 50% des ayant droits dans le cadre de l'application de la Loi. Les écarter sur ce dossier n'est pas acceptable. On peut trouver une porte de sortie honorable pour que la Loi s'applique par delà le support budgétaire."

En espérant des jours meilleurs et en continuant le combat nous comptons sur vos voix pour FORCE OUVRIERE pour continuer à faire entendre la notre

Cordialement.

Christian LASARROQUES
SFOERTA Syndicat Force ouvrière de l'Enseignement et de la Recherche
Secrétaire général adjoint
CFAA - CFPPA

